

Sûreté des personnes dans les établissements

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Directeurs et responsables sécurité

Personnels de direction, d'encadrement, chefs de pôles, chefs de services..., des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux avec ou sans service d'urgence
Ou plus largement l'équipe de la cellule de crise

Durée

1 jour

Lieux & dates

Interlocuteur Opco Santé

Pour l'INTRA : Contactez votre conseiller emploi-formation

Dates sur demande

Contexte

Les établissements de santé sont par nature des espaces ouverts au public, 24h/24 pour certains de leurs services, et présentent par conséquent des risques de forme multiple importants en matière de sécurité dans leur enceinte, que cela soit pour les personnels eux-mêmes, les patients, familles et proches, sans oublier les prestataires du site, présents physiquement au quotidien pour certains d'entre eux. L'accroissement de la violence sous toutes ses formes et la situation conjoncturelle notamment liée aux attentats récents ou plus anciens, rendent impérative la réflexion autour d'une politique globale de sécurité. C'est à ce titre que les pouvoirs publics ont rapidement identifié la nécessité de travailler sur ces thèmes, et que plusieurs instructions ministérielles demandent aux établissements de santé publics et privés d'élaborer un plan de sécurisation de leur établissement. Ce dernier vise à définir la politique de sécurité et de sûreté, formuler des recommandations de comportement adapté face à un contexte difficile, et les guider face à une situation complexe, pouvant éventuellement dégénérer en situation de crise, que ces situations soient quotidiennes ou exceptionnelles. C'est dans ce contexte global, rappelé régulièrement par l'actualité, que s'inscrit cette proposition de projet de formation

Objectifs

- ➔ Connaître les obligations réglementaires et les responsabilités de chacun
- ➔ Etablir un diagnostic « sûreté » dans son établissement
- ➔ Mettre en place son plan de sécurisation d'établissement et l'évaluer

Prérequis

Aucun

Contenu

- ➔ Les liens entre le plan de sécurité de l'établissement, le plan de continuité d'activité et le plan Blanc en vue d'une articulation efficace
- ➔ Les processus d'identification, d'alerte, de communication face à une situation de violence, d'attaque armée...
- ➔ Les différentes ressources internes pour la mise en œuvre du plan de sécurisation de l'établissement
- ➔ Le réseau des partenaires externes à mobiliser
- ➔ Plan d'action et de suivi du plan de sécurisation de l'établissement